



*Membre d'honneur
le Dalai-Lama*

Paris, le 17 décembre 2014

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie
Développement Durable, Énergie
246 Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Madame la Ministre,

Vous trouverez en pièce jointe l'enquête du journaliste Nicolas de la Casinière, parue dans le quotidien écologiste *Reporterre*, sur l'expérimentation de macaques rhésus par le laboratoire allemand Max-Planck dont les recherches portent sur les connexions des systèmes neurologiques, notamment via la trépanation de primates (non humains).

De telles recherches existent aussi en France, et nous les contestons de la même manière, mais nous vous alertons aujourd'hui car cette enquête révèle que **des macaques expérimentés dans ce laboratoire ont été vendus par le zoo « Planète Sauvage »** de Port-Saint-Père (44).

Ce zoo a déjà une triste réputation depuis l'ouverture d'un bassin prison où des dauphins sont condamnés à une misérable vie d'esclave, mais nous n'imaginions pas que cette structure alimentait les laboratoires d'expérimentation...

Madame la Ministre, **il y a un vrai problème avec les parcs zoologiques en France**. Il y a quelques jours je me suis rendu au zoo de Fréjus où les conditions de détention des animaux sont scandaleuses, particulièrement celles de l'éléphante détenue dans un espace ridicule, incompatible avec « les impératifs biologiques de son espèce » comme l'impose le code rural. Pauvre bête au comportement stéréotypé, rendue folle dans cet enclos carcéral.

Il y a quelques années, la Fondation Brigitte Bardot a saisi un hippopotame détenu, sans autorisation, par le cirque Zavatta dans des conditions ignobles. Cet animal provenait, déjà, du **zoo de Fréjus**... On se rend bien compte, par ces deux exemples, que le suivi des animaux provenant des parcs zoologiques n'est absolument pas assuré.

Pour l'hippopotame, notre Fondation l'a pris en charge et l'a transféré en Afrique du Sud, dans une réserve protégée, où il vit désormais dans des conditions optimales... mais qu'en est-il de tous les autres animaux victimes de ces réseaux frauduleux ?

En France, la condition animale touche un très large public, l'exploitation (à mort) d'êtres sensibles est maintenant dénoncée par de nombreux écrivains, intellectuels de tous horizons, mais **cette évolution positive de la société ne se concrétise pas encore par des actes politiques**... Il y a pourtant urgence !

En restant sur ce seul point de la captivité des animaux sauvages (il y a bien d'autres sujets aussi importants), **les nouveaux projets du zoo d'Annéville sont très préoccupants** :

- Le Tiger World, dont l'objectif est de « réhabiliter le cirque traditionnel »,
- La création d'un delphinarium pour emprisonner de nouveaux dauphins...

1/2

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr



Le directeur du zoo d'Amnéville revendique « le fait d'être l'héritier des grands dresseurs de cirque¹ », il n'a même plus à justifier ou couvrir son activité par un pseudo-alibi d'intérêt éducatif et scientifique, le laxisme ambiant autorisant les exploitants d'animaux à faire tout et n'importe quoi, en toute impunité...

Il est devenu urgent d'agir pour ne plus accepter ces dérives scandaleuses d'animaux vendus par des zoos français à des laboratoires de recherche ou à des cirques, votre ministère doit faire preuve de la plus grande vigilance et fermeté face aux nouveaux projets de delphinarium et autres prisons pour animaux sauvages.

J'aimerais pouvoir vous rencontrer afin de vous présenter nos arguments et sollicite, par conséquent, un entretien auprès de vous.

Comptant sur votre écoute et dans l'attente d'un rendez-vous, soyez assurée, Madame la Ministre, de toute notre considération.

Cordialement,

Christophe Marie
Directeur Pôle Protection Animale
Porte-parole Fondation Brigitte Bardot

PS : Etant membre de la Commission Nationale de l'Expérimentation Animale (CNEA) et du Comité National de Réflexion Ethique en Expérimentation Animale (CNREEA), je transmets copie de ce courrier aux ministères de la Recherche et de l'Agriculture pour sensibiliser et alerter ces instances sur les réseaux, parfois douteux, d'approvisionnement d'animaux pour les laboratoires d'expérimentation.

¹ Interview de Michel Louis, directeur du zoo d'Amnéville, au Républicain Lorrain.